



Commune de Saint-Vincent-Sterlanges

D.I.C.R.I.M.

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL
SUR LES RISQUES MAJEURS



La sécurité des habitants est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques de votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde PCS dont les moyens d'alerte de la population en cas d'événement majeur vous sont présentés.

Valérie Tonarelli
Maire de Saint Vincent Sterlanges



Sommaire

- Consignes communes à tous les risques
- Risque inondation
- Risque météorologique
- Risque sismique
- Risque transport de matières dangereuses
- Numéros utiles et Kit de sécurité d'urgence
- Cartographie de la commune





Consignes communes à tous les risques

3

A
V
A
N
T

- Prévoir les équipements minimums**
- Radio portable avec piles
 - Lampe de poche
 - Eau potable
 - Papiers personnels
 - Médicaments urgents
 - Couvertures, vêtements de rechange
 - Matériel de confinement

- S'informer en mairie**
- Du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
 - Des risques encourus
 - Des consignes de sauvegarde
 - Du signal d'alerte
 - Des Plans Particuliers d'Intervention (PPI)

- Organiser**
- Le groupe dont vous êtes responsable
 - Discuter en famille des mesures à prendre si une catastrophe survient (protection, évacuation, points de ralliement)

P
E
N
D
A
N
T

- Evacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque**
- Se mettre à l'abri
 - S'informer : écouter la radio*
 - Informer le groupe dont vous êtes responsable
 - Ne pas aller chercher les enfants à l'école ni chercher à rejoindre les membres de sa famille

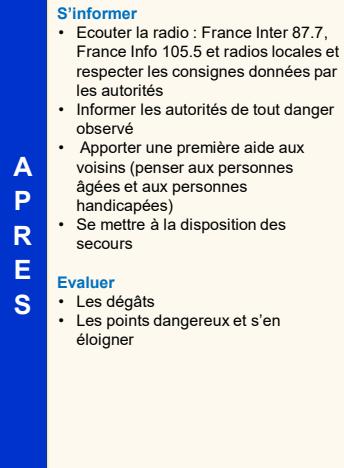
*Des conventions ont été signées entre le Préfet de la Vendée et certains médias au plan local : France 3 Ouest et les radios Alouette FM, France Bleu Loire Océan et RCF Vendée. Les informations sur les fréquences sont disponibles sur le site internet du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) : www.csa.fr.

S'informer

- Ecouter la radio : France Inter 87.7, France Info 105.5 et radios locales et respecter les consignes données par les autorités
- Informer les autorités de tout danger observé
- Apporter une première aide aux voisins (penser aux personnes âgées et aux personnes handicapées)
- Se mettre à la disposition des secours

Evaluer

- Les dégâts
- Les points dangereux et s'en éloigner

A
P
R
E
SA
V
A
N
T

- Se tenir au courant de la météo et des prévisions de crue par radio, TV et sites internet**
- Mettre hors d'eau les meubles et objets précieux : album de photos, papiers personnels, factures, etc., les matières et les produits dangereux ou polluants
 - Identifier le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz
 - Aménager les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux, évents
 - Amarre les cuves
 - Repérer les stationnements hors zone inondable

P
E
N
D
A
N
T

- Suivre l'évolution de la météo et de la prévision des crues**
- S'informer de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie
 - Se réfugier en un point haut préalablement repéré : étage, colline, etc.
 - N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue
 - Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture) : lors des inondations du sud est de la France des dix dernières années, plus du tiers des victimes étaient des automobilistes surpris par la crue.

30 centimètres d'eau suffisent pour emporter une voiture sur une route inondée.

A
P
R
E
S

- Aérer
- Désinfecter à l'eau de javel
- Chauffer dès que possible
- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche



4



Risque météorologique

Météo France couvre le vent fort, orage, neige, verglas, inondation, grand froid, canicule, vague-submersion par une vigilance météo.
En cas d'alerte ORANGE des phénomènes dangereux sont prévus
En cas d'alerte ROUGE, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus



SAINTE VINCENT
TERLANGES

Consignes de sécurité : risque canicule

ORANGE

En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin

- Si vous avez besoin d'aideappelez la mairie
- Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour et accompagnez les dans un endroit frais

Adultes et enfants :

- Buvez beaucoup d'eau, pour les personnes âgées : buvez 1,5 litre d'eau par jour et mangez normalement
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (de 11h00 à 21h00)
- Limitez vos activités physiques
- Prenez régulièrement des nouvelles des personnes âgées de votre entourage

ROUGE

- Passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais
- Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres et aérez la nuit
- Limitez vos activités physiques

Adultes et enfants :

- Buvez beaucoup d'eau, pour les personnes âgées : buvez 1,5 litre d'eau par jour et mangez normalement
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (de 11h00 à 21h00)
- Limitez vos activités physiques
- Prenez régulièrement des nouvelles des personnes âgées de votre entourage.



5



Risque météorologique

Météo France couvre le vent fort, orage, neige, verglas, inondation, grand froid, canicule, vague-submersion par une vigilance météo.
En cas d'alerte ORANGE des phénomènes dangereux sont prévus
En cas d'alerte ROUGE, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus

SAINTE VINCENT
TERLANGES

Consignes de sécurité : risque vent violent et orage

ORANGE

Vent violent

- Limitez vos déplacements et renseignez-vous avant de les entreprendre
- Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets
- N'intervenez pas sur les toitures
- Rangez les objets exposés au vent
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments

ORANGE

Orage

- Soyez prudent, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisirs
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- À l'approche d'un orage, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous hors des zones boisées
- Signalez sans attendre les départs de feu dont vous pourriez être témoin

ROUGE

- Restez chez vous et à l'écoute de vos stations de radio locales
- En cas de déplacement obligatoire empruntez les grands axes de circulation
- Prenez les précautions qui s'imposent face aux conséquences d'un vent violent et n'intervenez surtout pas sur les toitures
- Si vous êtes riverain d'un estuaire, prenez vos précautions face à des possibles inondations et surveillez la montée des eaux

ROUGE

- Soyez très prudent, en particulier si vous devez vous déplacer, les conditions de circulation pouvant devenir soudainement dangereuses
- Évitez les activités extérieures de loisirs
- Abritez-vous hors des zones boisées et mettez en sécurité vos biens
- Sur la route, arrêtez-vous en sécurité et ne quittez pas votre véhicule
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques



6

- INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France
- SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- RESPECTEZ les consignes données par les autorités

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

[www.saintvincent.fr](#) | [www.meteo.fr](#) | [www.alerte-meteo.fr](#) | [www.alerte-cyclone.fr](#) | [www.alerte-inondation.fr](#)



Risque météorologique

SAINTE VINCENT
STERLANGES

Météo France couvre le vent fort, orage, neige, verglas, inondation, grand froid, canicule, vague-submersion par une vigilance météo.
En cas d'alerte ORANGE des phénomènes dangereux sont prévus.
En cas d'alerte ROUGE, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus.

Consignes de sécurité : grand froid

ORANGE

- Évitez l'exposition prolongée au froid et au vent et les sorties
- aux heures les plus froides
- Veillez à un habillement adéquat (plusieurs couches, imperméable au vent et à la pluie, couvrant la tête et les mains)
- Évitez les efforts brusques
- Veillez à la qualité de l'air et au bon fonctionnement des systèmes de chauffage dans les espaces habités
- Pas de boissons alcoolisées
- Si vous remarquez un sans-abri en difficulté, prévenez le 115

ROUGE

- Évitez toute sortie au froid
- Si vous êtes obligé de sortir, évitez les heures les plus froides et l'exposition prolongée au froid et au vent, veillez à un habillement adéquat (plusieurs couches, imperméable au vent et à la pluie, couvrant la tête et les mains)
- Évitez les efforts brusques
- Veillez à la qualité de l'air et au bon fonctionnement des systèmes de chauffage dans les espaces habités
- Pas de boissons alcoolisées
- Si vous remarquez un sans-abri en difficulté, prévenez le 115

Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri



Habillez-vous chaudement et ne gardez pas de vêtements humides



Emportez des vêtements chauds, des vivres et votre téléphone chargé



Évitez les efforts brusques



VIGILANCE GRAND FROID



Prévenez le 115 si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté

N'utilisez pas les chauffages à combustion en continu



Vérifiez le bon état de marche de votre installation de chauffage



Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement



- INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France
- SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- RESPECTEZ les consignes données par les autorités

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

| [@Pierre_Dessus](#) | [@ministere_interieur](#) | [@ministere_interieur](#) | [www.interieur.gouv.fr](#)

7



Risque Sismique

SAINTE VINCENT
STERLANGES

Depuis le 1^{er} mai 2011, toute la Vendée dont la commune de Saint-Vincent-Sterlanges est en zone sismique 3 (modéré). Cette nouvelle réglementation impose l'application de règles parasismiques pour les constructions neuves ainsi que l'obligation d'informer tous les acquéreurs locataires de ce risque sur la commune.

AVANT

- Repérer les points de coupure du gaz, eau, électricité
- Fixer les appareils et les meubles lourds

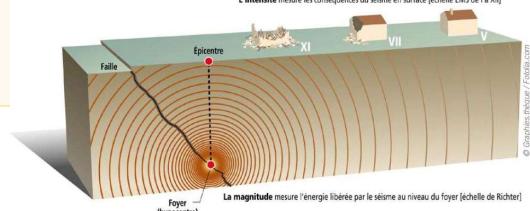
PENDANT

- Rester où l'on est :**
- A l'intérieur : se mettre près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres
 - A l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, arbres, etc.)
 - En voiture ou assimilé : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses Se protéger la tête avec les bras
 - Ne pas allumer de flamme

APRÈS

- Après la première secousse :**
- Se méfier des répliques, il peut y avoir d'autres secousses
 - Vérifier l'eau, l'électricité, le gaz : en cas de fuite de gaz ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités
 - Si l'on est bloqué sous des décombres, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur l'objet le plus approprié

L'intensité mesure les conséquences du séisme en surface [échelle EMS de I à XII]



© Graphiques Infoglobe / Fotolia.com

8



Transport de matière dangereuse

Saint-Vincent-Sterlanges est traversée par la **Route Départementale 137** sur laquelle circule des marchandises dangereuses.
Un accident de transport de matières dangereuses peut engendrer :
explosion / incendie / nuage毒ique

Consignes de sécurité

A V A N T 9	P E N D A N T <ul style="list-style-type: none"> Savoir identifier un convoi de marchandises dangereuses : les panneaux et les pictogrammes apposés sur les unités de transport permettent d'identifier le ou les risques générés par la ou les marchandises transportées Connaitre le signal d'alerte (corne de brume) et les consignes de confinement 	Si vous êtes témoin de l'accident : <ul style="list-style-type: none"> Supprimer toute source de feu ou de chaleur (moteur, cigarette, etc.) Donner l'alerte (sapeurs pompiers, police, gendarmerie, SAMU, etc.) en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, la nature du sinistre et, si les circonstances le permettent, le numéro du produit et le code de danger S'il y a des victimes, ne pas les déplacer, sauf en cas d'incendie S'éloigner Si un nuage毒ique vient vers soi, fuir selon un axe perpendiculaire au vent ; se mettre à l'abri dans un bâtiment (confinement) ou quitter rapidement la zone (éloignement) Se laver en cas d'irritation et si possible se changer Quand l'alerte est donnée, se confiner : <ul style="list-style-type: none"> Boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées, etc.) Arrêter ventilation et climatisation S'éloigner des portes et fenêtres Ne pas fumer Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.
---	---	--

**A
P
R
E
S**

- Attendre les consignes des autorités et les appliquer
- Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation
- Aérer le local de confinement
- Evaluer les points dangereux, en informer les autorités et s'éloigner

#Où s'informer ?

Le risque TMD
www.georisques.gouv.fr et www.seton.fr/signalisation-transport-marchandises-adr.html

L'inventaire
(non exhaustif) des accidents technologiques (base de données Analyse, Recherche et Information sur les Accidents ARIA)
<https://aria.developpement-durable.gouv.fr>

L'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques
www.ineris.fr



#Les Bons reflexes dans toutes les situations

Préparez votre kit de sécurité

N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours

Ne téléphonez qu'en cas de danger vital

Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent

Evacuez ou confinez-vous

Ecoutez la radio **Alouette : 92.8 MHz**
France Bleu Loire Océan : 93.2 MHz
RCF : 95.4 MHz

Votre kit d'urgence 

Coutures démontables pour éviter l'ourdure, sac imperméabilisé... lorsque une catastrophe majeure survient les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sûrement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Numéros utiles

Mairie 02 51 40 21 71 et 07 72 72 24 50
Numéros d'Urgence
 Appel d'urgence européen 112
 Par SMS pour les personnes malentendantes 114
 Samu 15 – Police secours 17 – Sapeurs-Pompiers 18

#Où s'informer ?

Mairie de Saint Vincent Sterlanges : www.sterlanges.com -
Préfecture : Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles (SIDPC)
 29, rue Delille - 85 922 La Roche-sur-Yon Cedex 9 Tel. : 02 51 36 70 85
pref-defense-protection-civile@vendee.gouv.fr et <https://www.vendee.gouv.fr>
Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
 5, rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263 Nantes Cedex 2 Tel. : 02 72 74 73 00
<https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr>
Unité territoriale de la Vendée (DREAL)
 135, rue Philippe Lebon - 85 000 La Roche-sur-Yon Tel. : 02 51 47 76 00
Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Vendée
 19, rue Montesquieu - BP60827 - 85 021 La Roche-sur-Yon Tel. : 02 51 44 32 32

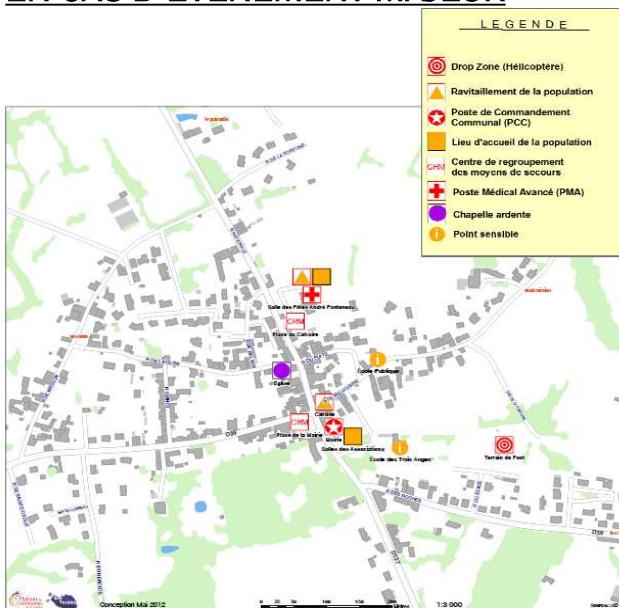
#Pour en savoir +

Le site du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
<https://www.ecologie.gouv.fr>
Le portail interministériel de la prévention des risques majeurs
<https://www.info.gouv.fr/risques>
Pour connaître les risques près de chez vous
<https://www.georisques.gouv.fr>
Vigilance Météo France
<https://vigilance.meteofrance.fr>
Retrouvez le DDRM et toutes autres informations sur
<https://www.vendee.gouv.fr>
Plus d'information sur FR-ALERT
www.fr-alert.gouv.fr

CARTE DES LIEUX STRATEGIQUES DE SAINT VINCENT STERLANGES EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR



11



→ En cas d'événement majeur (tempête, accident d'un camion transportant des matières dangereuses, inondation...), la municipalité vous alertera via le site internet de la commune, sa page Facebook ou par **porte à porte et/ou haut parleur**. Vous devrez suivre les consignes de sécurité décrites dans ce document et si besoin rejoindre les lieux d'accueil de la population référencés sur cette carte.

→ L'alerte des populations

En cas de risque vital, les autorités peuvent activer

FR Alert qui diffuse un message d'alerte avec les consignes associées directement sur les téléphones portables. Pas d'inscription ni de téléchargement pour recevoir le message d'alerte.

Les sirènes **SAIP** qui déclenchent un signal sonore de 3 fois 1 minute et 41

Les sirènes SAIP qui déclenchent un signal sonore de 3 fois 1 minute et 41 secondes.
Il faut alors :

Il faut alors



Les médias publics et les réseaux sociaux des services de l'État, Radio France et France Télévisions seront les relais des autorités en situation d'urgence pour communiquer avec la population.

→ Respectez les consignes officielles, vous participerez à votre sécurité et soutiendrez l'action des secours !

The logo for Saint Vincent Sterlanges features a stylized green, red, and blue graphic element above the text "SAINT VINCENT TERLANGES". Below the logo, a yellow banner contains the text "Risques majeurs : Adoptez les bons Réflexes !". To the right of the banner is a yellow circular icon with a black exclamation mark and the text "Document à conserver!". The map of the commune of St Vincent Sterlanges shows the town's layout with numbered streets (1-12) and lettered avenues (A-F). It includes a legend for symbols like water bodies, roads, and landmarks, as well as a grid system. The map also shows the location of the town hall ("Mairie") at "37 rue Nationale" and provides opening hours ("Horaires Mairie").

Commune de
St Vincent Sterlanges

Risques majeurs :
Adoptez
les bons
Réflexes !

Document à conserver !

Mairie

Horaires Mairie

37 rue Nationale
85110 Saint Vincent Sterlanges
02 51 40 21 71

9h00-12h30 / 13h30-17h30
Lundi Mardi Jeudi Vendredi
Fermé le mercredi et samedi